

Zeitschrift:	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
Herausgeber:	Comité central de la Croix-Rouge
Band:	21/22 (1913)
Heft:	3
Rubrik:	Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que des gardes diplômées ou prêtes à l'être. Mais, de ce fait, nous pouvons aussi, avec plus de confiance, envoyer nos gardes, sachant qu'elles entreprendront les tâches souvent difficiles qui les attendent à la satisfaction des personnes qui ont réclamé leurs services.

Notre chiffre total d'affaires pour 1913 est de 44,460 fr. 55, contre 22,205 fr. 15 en 1912. Les paiements au bureau se montent à 32,555 fr. 95 et 11,904 fr. 15 en 1912, de paiements directs.

Le bureau a expédié de 800 à 900 lettres, plus de 450 notes et environ 300 feuilles d'entrée.

Deux de nos gardes ont été malades, l'une pendant sept mois; une autre s'est mariée (M^{me} Délécraz), qui continue son

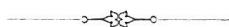
activité à Neuveville, où elle vient de s'installer. — Tous nos vœux l'accompagnent.

Nous commençons l'année avec 25 placements préparés. Nous avons même des gardes dont les services sont assurés pour toute l'année.

Notre motto pour 1914: « Ne nous lassons pas de faire le bien » se réalisera, espérons-le, d'une façon encore plus grande pendant cette année.

Tous nos remerciements à M. le Dr de Marval, dont les conseils et l'expérience nous sont si précieux dans nombre de circonstances et à M. Eberbach qui veut bien prendre soin de notre comptabilité et auquel nous devons bien des améliorations.

M. S.



Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance suisse des samaritains. Comité central. — Dans ses séances du 13 décembre et du 7 février, les sections suivantes ont été admises: Bellach, Altstätten, Rheinthal, Thal, Rheineck, Gaissau, Uster, Gelterkinden, Safenwil.

Faute de membres ou faute de médecins qui pourraient les diriger, les sections dont les noms suivent ont dû être rayées: Zweisimmen, Baar et Morat.

Les cours de moniteurs prévus pour 1914 sont: fin février, *Verey* (directeur: Dr R. de la Harpe); en automne, *Arbon* (Dr Studer).

Bieli, secrétaire.

Landeron, samaritains. — Notre section, de fondation récente, connut des jours de prospérité. Malheureusement par suite de départs et de quelques défectuosités, son effectif considérablement réduit nécessitait l'organisation d'un cours pour lui redonner le souffle de vitalité qui commençait à lui manquer. Ce qui fut fait.

Commencé vers la mi-novembre 1913, sous la direction de M. le Dr Schlæfli, de Neuve-

ville, qui s'occupait principalement de l'enseignement théorique, et de M^{me} L. Biéri, notre monitrice, chargée de l'enseignement pratique, ce cours fut suivi avec grande assiduité par 20 participants, dont 15 dames et demoiselles et 5 jeunes gens.

L'examen eut lieu au collège du Landeron, dimanche 8 février. M. le Dr R. Mauler, de St-Blaise, représentant la Croix-Rouge suisse, et M. A. Berlincourt, président des samaritains de Neuveville, délégué de l'Alliance des samaritains suisses, fonctionnèrent comme experts. La plupart de nos anciens membres étaient aussi présents, ainsi que le sympathique président de la section de St-Blaise.

A l'issue de l'examen, une modeste collation réunissait tout ce monde à l'Hôtel de Nemours. Là, MM. Mauler et Berlincourt exprimèrent leur entière satisfaction pour les réponses claires et précises qui furent faites aux questions posées, ainsi que pour la bonne confection des pansements imposés, preuves évidentes de la préparation sérieuse qu'ont reçue nos futurs

secouristes de nos deux dévoués directeurs de cours, auxquels nous adressons encore ici un sincère merci.

Avec les vingt nouvelles recrues, notre section compte actuellement 31 membres. — Le Comité pour 1914 est constitué comme suit: Président: M. R. Cavadini; vice-présidente et monitrice: M^{me} L. Biéri; secrétaire-caissière: M^{me} L. Perregaux; chef de matériel: M. A. Quellet; membre adjoint: M. L. Gicot. R. C.

Tavannes, samaritains. — Composition du Comité pour 1914:

Louis Verpillot, président,
Samuel Favre, vice-président,
M^{le} Marie Guerne, secrétaire,
» Jeanne Besnard, caissière,
M^{me} Marie Brandt, assesseur.

Le Locle, samaritains. — Le 8 janvier, la section a eu son assemblée générale annuelle. L'activité de la société durant l'année écoulée a été en augmentation sur 1912. Il a été effectué 71 transports tant en zone intérieure qu'en zone extérieure, ce qui a occasionné le déplacement de 190 samaritains. Des secours ont encore été donnés dans 106 cas de blessures plus ou moins graves et 10 brûlures, ainsi que pendant les courses du Bobsleigh-Club loclois, les courses nationales de ski, la fête scolaire et la fête de lutte.

L'année passée nous avons eu 6 conférences, tout d'abord:

Pertes des armées en temps de guerre, par

M. le Dr Steinhäuslin.

Les blessures, par M. le Dr Sandoz.

Les fractures, par M. le Dr Richard.

L'asphyxie, par M. le Dr Trechsel.

Deux fois le public loclois a pris d'assaut les places du Temple Français pour assister à la conférence sur la guerre des Balkans, par M. le Dr C. de Marval, conférences avec projections lumineuses.

Merci à nos conférenciers qui nous ont apporté des choses utiles, intéressantes et instructives.

La section compte 38 membres actifs; elle a constitué son Comité comme suit:

Président: M. Louis Calame, rue D.-J.-Richard, 4; vice-président et chef de matériel:

M. Camille Fumey, avenue du Collège, 5; caissier: M. Paul Jeanneret-Huguenin, Beau Site, 12; secrétaire des verbaux: M. E. Klauser-Chapard, Concorde, 48; secrétaire - correspondant: M. Marcel Fivaz, J.-F. Houriet, 5; sous-chef de matériel: M. Louis Grosclaude, Envers, 39; assesseur: M. Charles Perret, Concorde, 25.

Actuellement la société cherche un local afin d'ouvrir un dépôt de matériel pour malades.

Le dimanche 25 janvier, 6 samaritains étaient demandés pour assister les courses locales de ski organisées par le Ski-Club Loclois. Pendant la journée il n'y a eu qu'un petit accident qui ait nécessité l'intervention des samaritains. Le dimanche, 8 février, une nouvelle équipe de samaritains était demandée pour les courses du Bobsleigh-Club loclois. Quelques éraflures ont été pansées par les samaritains. Un médecin a dû être appelé pour une épaule démise.

M. F.

Alliance des gardes-malades, section de Neuchâtel. — Au Comité de la section qui a eu lieu le 17 février, les candidates dont les noms suivent ont été définitivement admises dans la catégorie A: M^{le} Perret, Fanny, garde-malade, M^{le} Bersot, Henriette, garde-malade, ainsi que M^{le} Brunner, Louise, relevouse, (transfert de la section de Zurich), M^{le} Werner, Babette, relevouse (transfert de la section de Zurich).

Les gardes suivantes ont passé de la catégorie B en A: M^{le} Marie Weber, relevouse, M^{le} Marguerite Sieber, sage-femme-relevouse, M^{me} Lina Nydegger, relevouse.

Comme nouvelles candidates, sont affichées au tableau: M^{me} Brunner, Elisabeth, 1872, de Berne, garde-malade, M^{le} Knus, Lina, 1877, de Rudolfingen, garde-relevouse, M^{le} Aeschimann, Bertha, 1878, de Berthoud, garde-relevouse, M^{le} Martin, Marguerite, 1877, de Cerisier, garde-malade.

Au cours de cette réunion, le président a fait part aux membres du Comité des projets de caisse d'assurance-maladie qui doivent être discutés par le Comité central ces prochains jours.

Il semble que cette assurance de toutes les gardes de l'Alliance, entre 20 et 45 ans, rendue

obligatoire, pourra rendre de très grands services, sans que les cotisations soient très élevées. Nous peu nous saurons à quoi nous en tenir à cet égard, et il est fort possible que la caisse puisse déjà fonctionner en 1915.*)

Le prochain examen pour être admis dans l'Alliance aura lieu la dernière semaine de mai de 1914, à Berne. Inscriptions jusqu'au 15 avril auprès du Dr C. Ischer, Laupenstr., 8, à Berne.

* * *

Réunion mensuelle du 3 février 1914.

Membres présents: M^{mes} Sophie Bourquin, Alice Marchand, Marguerite Jaccard, Berthe Porchet, Ida Domon, Anna Moosmann, Catherine Fischer et O. de La Harpe.

En jetant un coup d'œil sur nos dernières réunions, nous constatons que le nombre des gardes n'augmente pas facilement, ce que nous attribuons aux distances. Mais malgré cela nous disons: Courage et persévérance!

Causerie sur l'hygiène et soins de la bouche et des dents.

Dans toutes les classes de la société il se trouve des personnes qui réduisent au minimum les soins de propreté qu'exige la cavité buccale. Et cependant une hygiène appropriée contribue infiniment à maintenir en état de service les appareils masticateurs plus ou moins défectueux.

La bouche contient un grand nombre de microbes inspirés par l'air, dont quelques-uns sont pathogènes; c'est pourquoi il est nécessaire de lui venir en aide par des soins répétés, plus particulièrement chez les individus affaiblis par une cause quelconque et chez lesquels la multiplication des microbes a tendance à s'effectuer très rapidement.

Qu'entend-on exactement par hygiène de la bouche et des dents et comment cette hygiène doit-elle être exercée?

*) Toutes les gardes recevront à ce sujet et sous peu, un formulaire de préconsultation, à retourner sans retard!

L'émission des aliments laisse toujours des parcelles plus ou moins abondantes dans les interstices des dents.

Celles-ci sont d'abord imbibées par la salive et lorsque la bouche est close elles acquièrent un degré de chaleur voisin de la température du sang. La macération et la chaleur déterminent une fermentation et transforment les débris alimentaires en un terrain propice à l'évolution de nombreuses bactéries qui vivent dans la cavité buccale en s'y introduisant avec l'air et les éléments de nourriture.

La fermentation provoquée par les bactéries dans la bouche est acide et l'acide ainsi produit décalcifie l'email des dents. Dans cet émail décalcifié pénètrent les bactéries, le détruisant totalement, et c'est de la sorte que s'installe la carie dentaire. Une hygiène dentaire comporte deux précautions essentielles. L'extraction minutieuse, après les repas, de toutes les miettes alimentaires, soit avec un cure-dents, fils de soie ou brosse à dents.

Il ne faut jamais se servir d'épingles ou d'aiguilles pour nettoyer les dents, car la pointe d'aiguille peut se casser et devenir un corps dangereux. Lorsque les dents sont très serrées, l'emploi du fil de soie peut rendre de grands services.

Les enfants doivent se laver les dents avec une brosse matin et soir et se rincer la bouche après chaque repas.

La garde-malade doit s'astreindre à donner la plus grande attention aux soins de ses dents et de sa bouche et procéder avant chaque opération à une désinfection et un nettoyage minutieux de cette cavité.

(A suivre.)

Sr O.

Vente des timbres de Noël 1913. — La fondation « Pour la Jeunesse » fait savoir que la vente des timbres et cartes en décembre 1913 a produit, déduction faite de la valeur d'affranchissement, la somme de 255,000 fr.

Un cordial merci à tous les collaborateurs et donateurs! *Le conseil de la fondation.*

